

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAVASSE**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Quenardel, Maire.

Présents : QUENARDEL Françoise – LALANNE Claude - CHASTAN Thierry – DE DIANOUS Antoine - - LIOTARD Régine – BONNARD-DREVARD Nathalie - FAURE Joël - MOUTON Martine – FIERE Pascale - ARNAUD Alexandre - UGHETTO Dominique.

Absents avec procuration : MOULIN Geneviève (CHASTAN Thierry) - GONTARD Christopher (ARNAUD Alexandre)

Absents sans procuration : VETTOVALLI Michel - LERAT Frédéric

Secrétaire de séance : LALANNE Claude

Délibération n°3.1

Objet : Avis sur le projet de parc photovoltaïque Quartier Les Blaches

Madame le Maire expose que la société OXYNERGIE SAS souhaiterait implanter un parc photovoltaïque, Quartier Les Blaches, à l'Ouest et au Sud du stade municipal, sur une partie des parcelles cadastrées AK 48, AK 49, AK 50 et ZP 109.

Principales caractéristiques du projet :

- Surface solaire clôturée : 6.4 ha
- Puissance électrique : 7.5 MWc
- Production annuelle : 10 125 MWh/an
- Durée d'exploitation : 40 ans

La production de ce parc solaire couvrira la consommation annuelle de 3 400 habitants (y compris le chauffage électrique)

Les retombées économiques pour la Commune sont estimées à 9 000 € par an (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) et 20 000 € pour la taxe d'aménagement.

Contributions indirectes :

- Remise en état du chemin du Stade après travaux, à la charge du porteur de projet, si dégradations suite au passage des camions
- Financement de la création d'un parcours sportif autour du parc solaire
- Réflexions à mener autour d'un projet en autoconsommation collective sur le bâtiment des services techniques

.../...

Envoyé en préfecture le 20/09/2023

Reçu en préfecture le 20/09/2023

Publié le 20/09/2023

ID : 026-212603393-20230919-AVIS_PHOTOVOLTAI-DE



Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis défavorable au projet présenté par la Société OXYNERGIE SAS pour l'implantation d'un parc photovoltaïque Quartier Les Blaches.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Savasse le 20 septembre 2023
Le Maire,

